



## Outre-mers français, petites îles, immenses territoires, longues distances, une approche par la carte et les chiffres

François Bart, Université Bordeaux Montaigne, UMR LAM, Académie des Sciences d'Outre-Mer

Une approche des territoires français ultramarins nécessite d'emblée la prise en compte d'une caractéristique essentielle : des échelles géographiques partagées entre espaces maritimes et espaces terrestres, écartelées entre immensité et exigüité. La distance, la proximité ou l'éloignement, le vide ou le plein sont ainsi des facteurs déterminants omniprésents, dans la mesure où les outre-mers français sont dispersés entre deux hémisphères et trois océans (Atlantique, Pacifique, Indien).

### Outre-mer français, entre petites îles et grands espaces océaniques

Levons d'abord une première ambiguïté : si, comme on le répète, ces outre-mer ont une surface terrestre réduite par rapport au territoire métropolitain – 122 887 km<sup>2</sup> contre 543 940 km<sup>2</sup> soit 22,5 %<sup>1</sup> seulement, leur ZEE (zone économique exclusive) maritime<sup>2</sup> dépasse largement celle de la France métropolitaine (371 096 km<sup>2</sup>), puisque, à elle seule celle de la Polynésie française (4 793 620 km<sup>2</sup>) représente plus de 12 fois celle de la métropole !

« Une ZEE est un espace maritime ou océanique situé entre les eaux sous souveraineté (majoritairement constituées de la mer territoriale) et la haute mer, sur laquelle un État riverain (parfois plusieurs) dispose de l'exclusivité d'exploitation des ressources. On comprend que leur délimitation soit porteuse d'**enjeux géopolitiques** entre des États qui convoitent les ressources maritimes, d'autant que celles-ci se raréfient. »<sup>3</sup>

La contribution spatiale des outre-mer français à la France est donc fondamentale, comme le montrent les statistiques officielles des ZEE liées aux territoires français, insulaires (surtout dans les Caraïbes, les archipels indianocéaniques, mélanésien et polynésien) ou dotés d'un littoral (Guyane).

Polynésie française	4 793 620 km <sup>2</sup>
Nouvelle Calédonie	1 364 591 km <sup>2</sup>
Iles Éparses	634 853 km <sup>2</sup>
Crozet	572 919 km <sup>2</sup>
Kerguelen	565 723 km <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Surface cadastrale INSEE.

<sup>2</sup> Jean-Benoît Bouron, « [Mesurer les Zones Économiques Exclusives](#) », *Géoconfluences*, mars 2017, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/geographie-appliquee/mesurer-les-zee>.

<sup>3</sup> *Ibid.*



Saint Paul et Amsterdam	510 699 km <sup>2</sup>
Clipperton	436 431 km <sup>2</sup>
Réunion	317 356 km <sup>2</sup>
Wallis et Futuna	262 563 km <sup>2</sup>
Guadeloupe et Martinique	138 440 km <sup>2</sup>
Guyane	131 506 km <sup>2</sup>

### Les principales ZEE de la France d'Outre-Mer,

Source : INSEE

« Avec 10,2 millions de km<sup>2</sup>, la Zone Économique Exclusive de la France est la **deuxième du monde par sa superficie après celle des États-Unis**. Derrière ce chiffre se cachent de nombreuses difficultés à mesurer et à comparer ces territoires sans terre, ces étendues d'eau appropriées par des États. »<sup>4</sup>

Dans certains cas, ces ZEE sont issues de territoires insulaires sans peuplement permanent : Clipperton dans l'océan Atlantique, îles Éparses du Canal de Mozambique dans l'océan Indien, TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises) de l'océan Indien austral. Ces dernières îles, en particulier Kerguelen, Saint-Paul et Crozet, procurent à la France une ZEE de 1 649 000 km<sup>2</sup>, qui s'ajoutent aux superficies liées à la présence de la France en Terre Adélie. Ces petites îles désertes, souvent dédiées à des fonctions scientifiques ou militaires, ont une fonction stratégique essentielle, qui, malgré leur taille minime et leur peuplement nul, en fait des objets géopolitiques majeurs sensibles. L'exemple des îles Éparses, revendiquées par Madagascar, est le plus connu. Il s'insère dans la problématique plus large du sud-ouest de l'océan Indien, où s'exercent, outre la concurrence France-Madagascar, la concurrence avec Maurice à propos des îles Glorieuses et avec les Comores à propos de Mayotte.<sup>5</sup>

Les outre-mers français sont ainsi le socle d'une présence maritime française qui concerne d'immenses surfaces des principaux océans de l'hémisphère austral. La situation est paradoxale : de petits territoires terrestres (122 887 km<sup>2</sup> au total) contribuent à l'existence d'une immensité océanique (10 200 000 km<sup>2</sup>), qui représente plus de 80 fois la surface terrestre. La France est ainsi une puissance maritime bien supérieure à celle des plus vastes États continentaux, Australie, Russie, Chine, Canada entre autres.

### Dispersion et distance

Corrélativement, le contrôle de ces immensités est confronté aux très longues distances qui séparent les composantes de cet espace maritime de l'outre-mer français.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Amat-Roze Jeanne-Marie, Barjot Dominique et Klein Jean-François (dir.), 2024, *Madagascar, la France et l'océan Indien*, Paris, Hémisphères.



La distance, l'éloignement, l'isolement parfois, avec leurs implications économiques (coût des transports), pratiques (temps de transport), culturelles, politiques etc. sont une caractéristique essentielle de ces espaces terrestres dispersés et morcelés et des étendues océaniques immenses. Cette dimension spatiale peut se décliner à différentes échelles, d'abord entre métropole et territoire ultramarin.

Rappelons que 22 000 kilomètres séparent la métropole de la Nouvelle Calédonie, 17 000 km de Tahiti, 9 300 km de la Réunion, 8 000 km de Mayotte, 7 000 km de la Guyane, 6 800 km des Antilles. Les trajets aériens les plus longs, entre Paris d'une part, Nouméa et Papeete d'autre part, n'ont guère de liaisons directes et reposent en général sur une correspondance dans un pays tiers (États-Unis pour Papeete, Japon pour Nouméa). En outre, ces escales peuvent nécessiter des formalités spécifiques, contraires au principe officiel de continuité territoriale. L'effet distance concerne aussi les relations entre territoires ultramarins français, d'autant plus que les réseaux de transport aérien privilégient fortement les liaisons métropole-outre-mer. C'est un véritable tour du monde (via Paris...) qu'il faut faire entre la Nouvelle Calédonie et les Antilles...

Enfin, la Polynésie Française constitue à elle seule un immense archipel au milieu de l'océan Pacifique, structuré autour de l'île capitale de Tahiti. Plus exactement, il s'agit d'un « ensemble pluri-archipélagique (...) qui se distribue sur un vaste espace océanique »<sup>6</sup> : 118 îles en quatre archipels (Société, Tuamotu-Gambier, Australes et Marquises...). L'Océanie française fait ainsi partie des « figures de l'éloignement »<sup>7</sup> : « Tahiti est à 1400 km des îles Marquises au Nord-Est, à 1650 km de Mangareva à l'Est et à 1300 km de Rapa au Sud »<sup>8</sup>.

Si l'on prend en compte l'ensemble des terres françaises peuplées du Pacifique (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna), « aucune terre française réellement peuplée n'est aussi éloignée du centre qui les commande, Paris, que ne le sont les territoires français du Pacifique. Au surplus, ces terres sont aussi parmi celles qui sont les plus éloignées de tous les continents ».<sup>9</sup> L'ouvrage géographique le plus récent, un atlas publié le 10 septembre 2025, évoque ainsi des « bouts du monde méconnus »<sup>10</sup>.

### **Gérer l'éloignement, un défi constant**

Ces contraintes de distance, d'éloignement, de dispersion ont de nombreuses conséquences sur le fonctionnement de ces espaces peuplés lointains et de ces immensités océaniques. La France, grâce à elles, dispose de ressources agricoles (bananes, canne à sucre et autres plantations tropicales), minières (nickel), halieutiques, touristiques conséquentes ; l'étendue de la ZEE, outre des perspectives d'exploitation de ressources marines ou sous-

<sup>6</sup> Doumenge Jean-Pierre, 2000, *L'outre-mer français*, Paris, Armand Colin, p. 135.

<sup>7</sup> Gay Jean-Christophe, 2008, *L'outre-mer français*, Paris, Belin, p. 143.

<sup>8</sup> Le Bourdieu Paul, Jost Christian, Angleviel Frédéric (dir.), 1994, *Géo-Pacifique des espaces français*, Nouméa, Université Française du Pacifique, p. 15.

<sup>9</sup> *Ibid.* p. 13.

<sup>10</sup> Constant Fred et Gay Jean-Christophe (dir.), 2025, *Atlas des outre mer*, Paris, Autrement.



marines, offre à la France une fonction stratégique importante dans les trois grands océans, qu'elle « partage » avec des pays variés (États-Unis, Australie et Nouvelle-Zélande dans le Pacifique, Royaume-Uni, Pays-Bas et Brésil dans l'ensemble Caraïbes-Guyane, Madagascar, Maurice dans l'océan Indien), avec lesquels elle n'a pas toujours une frontière terrestre.

D'une façon plus générale, cette maîtrise territoriale terrestre et maritime, héritage d'une histoire coloniale pluriséculaire, est un jeu géopolitique majeur, caractérisé par un grand nombre de frontières (y compris avec, à l'autre bout du monde, la Nouvelle Zélande), un réseau de bases logistiques et/ou militaires. C'est une façon de dire que l'outre-mer français est, plus que jamais, au cœur d'un processus de mondialisation qui met au centre du jeu des régions qui, il y a peu, étaient qualifiées officiellement d'ultra-périphériques par rapport à l'Europe. Cette gestion de l'éloignement se heurte aussi à la nécessité, pour chaque entité territoriale de l'outre-mer, de s'insérer dans des réseaux de proximité ou, au minimum, d'entretenir de bonnes relations avec des voisins qui peuvent être des pays indépendants ou des morceaux d'autres outre mers. Dans le premier cas, nos outre mers peuvent être confrontés à la concurrence ou l'animosité d'un pays proche avec lequel la France a un contentieux. C'est tout particulièrement le cas, dans l'océan Indien, de la Réunion et de Mayotte avec la république des Comores. Plus généralement, les relations de proximité peuvent souffrir de problèmes migratoires : c'est le cas de la Guyane avec le Brésil et le Surinam.

On se souvient combien les expériences nucléaires des années 1966-1996 dans les atolls français du Pacifique (Mururoa et Fantagofa) ont suscité de fortes tensions entre la France et d'autres pays de l'aire Pacifique. Les modalités de l'insertion des outre mers français dans leur environnement régional, Caraïbes, océans Indien et Pacifique, n'ont pas toujours été faciles : le cas de la Réunion et de Mayotte dans l'Indianocéanie le montre bien : tensions avec trois pays proches (Madagascar, Comores et Maurice), désaccords frontaliers, partage des ZEE... Nombre de ces tensions sont alimentées par des appétits de ressources marines et sous-marines et par des soubresauts nationalistes contre des héritages coloniaux.

Avec ses outre mers, la France est riche de ressources très variées et confrontée à de formidables défis géopolitiques et géoéconomiques : comment articuler ce qui est ici et là-bas, parfois très loin ; comment assurer, si elle est possible, une véritable continuité territoriale ; comment, deux siècles après l'esclavage, construire des sociétés de liberté et d'égalité.